



Politique de Sauvegarde des Données de GUINEE BTP SAS

Table des matières

1. Objectifs de la Politique	2
2. Principes de Protection et de Sauvegarde	2
A. Sauvegarde Régulière des Données	2
B. Stockage Sécurisé des Données	3
C. Récupération en Cas d'Urgence	3
3. Technologies Utilisées	3
4. Responsabilités	4
A. Direction de l'Entreprise	4
B. Département Informatique	4
C. Employés	4
D. Partenaires Externes	4
5. Mesures de Sécurité Complémentaires	4
6. Mise en Œuvre et Amélioration Continue	5
7. Engagement	5

Politique de Sauvegarde des Données de GUINEE BTP SAS

Chez GUINEE BTP SAS, nous reconnaissons l'importance cruciale de la protection des données pour la continuité de nos activités et la sécurité des informations sensibles de l'entreprise et des parties prenantes. La présente Politique de Sauvegarde des Données établit les principes et procédures visant à prévenir la perte ou le vol de données, garantir leur sauvegarde régulière et leur stockage sécurisé, et assurer des processus efficaces de récupération en cas d'incident.

1. Objectifs de la Politique

La Politique de Sauvegarde des Données a pour objectifs de :

- **Protéger les données critiques** : Assurer la sauvegarde des informations essentielles de l'entreprise et de ses parties prenantes contre toute perte, vol, destruction ou altération.
- **Garantir la continuité des activités** : Mettre en place des mécanismes de récupération rapide des données en cas d'incident, minimisant ainsi les interruptions de service.
- **Renforcer la sécurité** : Prévenir les accès non autorisés grâce à des mesures adaptées de stockage et de protection.
- **Se conformer aux exigences légales et normatives** : S'assurer que les processus sont conformes aux réglementations applicables, notamment en matière de protection des données personnelles.

2. Principes de Protection et de Sauvegarde

A. Sauvegarde Régulière des Données

GUINEE BTP SAS adopte les meilleures pratiques pour effectuer :

- **Des sauvegardes planifiées** : Les données sont sauvegardées à intervalle régulier selon un calendrier préétabli (quotidien, hebdomadaire, ou mensuel, selon leur criticité).
- **Sauvegardes automatiques et manuelles** : Les systèmes automatisés garantissent la régularité, tandis que des vérifications manuelles sont réalisées pour valider l'intégrité des copies de sauvegarde.
- **Multi-environnement** : Réalisation des sauvegardes sur des plateformes locales, distantes (cloud) ou hybrides afin d'éviter tout point unique de défaillance.

B. Stockage Sécurisé des Données

Les données sauvegardées sont stockées en respectant des standards élevés de sécurité:

- **Chiffrement des données** : Avant leur stockage, toutes les données sensibles sont chiffrées avec des algorithmes robustes pour empêcher tout accès non autorisé.
- **Systèmes protégés** : Sécurisation des serveurs et dispositifs de stockage physique (verrouillage, surveillance 24/7).
- **Copies redondantes** : Conserver les données sauvegardées sur au moins deux emplacements géographiquement distincts pour prévenir les risques liés aux catastrophes naturelles.

C. Récupération en Cas d'Urgence

GUINEE BTP SAS prévoit des procédures opérationnelles pour récupérer les données rapidement et efficacement :

- **Plan de reprise après sinistre (Disaster Recovery Plan)** : Description précise des étapes à suivre pour restaurer les données après un incident.
- **Tests réguliers** : Simulations périodiques pour valider l'efficacité des processus de récupération et la disponibilité des sauvegardes.
- **Rétablissement priorisé** : Les données critiques sont identifiées pour être restaurées en priorité afin de redémarrer les activités essentielles rapidement.

3. Technologies Utilisées

GUINEE BTP SAS s'appuie sur les dernières innovations technologiques pour renforcer la sécurité et l'efficacité de ses sauvegardes :

- **Solutions de sauvegarde cloud** : Utilisation de services cloud sécurisés pour une sauvegarde à distance fiable et accessible rapidement.
- **Logiciels de sauvegarde automatisés** : Déploiement de technologies assurant des sauvegardes en temps réel ou à intervalle régulier sans intervention humaine.
- **Systèmes d'authentification à plusieurs facteurs (MFA)** : Pour garantir que les données sauvegardées ne soient consultées que par des utilisateurs autorisés.
- **Pare-feu et systèmes de détection d'intrusion (IDS/IPS)** : Protection des systèmes de stockage contre les cyberattaques potentielles.

4. Responsabilités

A. Direction de l'Entreprise

- Définit les priorités et consacre les ressources nécessaires à la mise en œuvre de cette politique.
- Supervise la conformité aux normes légales et réglementaires.

B. Département Informatique

- Gère les processus de sauvegarde, de stockage et de récupération.
- Assure la maintenance et la mise à jour constantes des équipements, logiciels et outils de protection des données.
- Teste régulièrement les processus pour garantir leur efficacité et corriger toute faille identifiée.

C. Employés

- Suivent des formations pour comprendre et respecter les règles de protection des données définies par cette politique.
- Signalent toute anomalie, tentative d'accès non autorisé ou problème technique à l'équipe informatique.

D. Partenaires Externes

- Les prestataires de services cloud ou de stockage sont tenus de respecter les standards de sécurité et les clauses contractuelles alignées sur cette politique.

5. Mesures de Sécurité Complémentaires

Pour prévenir les incidents et renforcer la résilience, GUINEE BTP SAS applique :

- **Politique stricte d'accès aux données** : Limitation des droits d'accès aux employés et partenaires strictement concernés.
- **Formation des utilisateurs** : Sensibilisation régulière des équipes aux risques liés aux cyberattaques et aux bonnes pratiques en matière de sécurité numérique.
- **Rétention des données** : Les données sont conservées pour une durée définie en fonction de leur pertinence ou exigence légale et supprimées de manière sécurisée à l'expiration de cette période.

6. Mise en Œuvre et Amélioration Continue

GUINEE BTP SAS s'engage dans une approche proactive et évolutive de la gestion des données :

- **Audits réguliers** : Vérification de l'efficacité des procédures et évaluation des risques émergents liés aux nouvelles technologies et menaces.
- **Mises à jour dynamiques** : Évaluation continue des solutions techniques pour intégrer les outils les plus performants.
- **Engagement des parties prenantes** : Collaboration avec nos partenaires pour s'assurer qu'ils partagent notre vision de la protection des données.

7. Engagement

GUINEE BTP SAS attache la plus grande importance à la sauvegarde des données et leur protection contre toute forme de perte, vol ou corruption. Cette politique reflète notre engagement à offrir un environnement numérique sécurisé pour nos collaborateurs, partenaires et clients, garantissant la continuité des activités et le respect des réglementations.

En appliquant cette politique avec rigueur, nous renforçons la confiance de nos parties prenantes et promouvons une culture de sécurité et de responsabilité partagée.

Le Directeur Général :

